|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Province*** | ***Législature*** | ***Session*** | ***Type de discours*** | ***Date du discours*** | ***Locuteur*** | ***Fonction du locuteur*** | ***Parti politique*** |
| Québec | 31e | 1re | Message inaugural | 14 décembre 1976 | M. Hugues Lapointe | Lieutenant-gouverneur | PQ |

Mesdames et messieurs de l'Assemblée nationale, la session qui s'ouvre aujourd'hui, même elle c’est la première du nouveau Parlement, ne vise qu'à régler des questions qui sont de nature urgente ou qui découlent des gestes posés par 1’administration précédente. Ce n'est que lors de la session qui s'ouvrira au début de l'année qui vient que le gouvernement nous proposera son programme législatif.

Ainsi, au cours de la brève session qui commence, vous serez appelés à vous prononcer sur une série de lois de nature fiscale donnant effet au dernier discours du budget, y compris le financement par la ville de Montréal de sa part du déficit olympique, et à voter les crédits supplémentaires qui sont nécessaires pour faire face aux engagements pris par le gouvernement précédent.

Il vous faudra également prolonger, en attendant la refonte permanente qui s'impose, la Loi sur la conciliation entre locataires et propriétaires dont plusieurs dispositions viennent à expiration à la fin de cette année. Quelques autres questions d'urgence seront également soumises à votre attention.

Enfin, vous aurez à revoir certaines dispositions de la Loi de la Législature à la lumière des résultats des récentes élections et à approuver les changements intervenus dans le fonctionnement du Conseil exécutif.

Avant de terminer, c'est avec grand plaisir que je veux souligner que c'est la première fois dans son histoire que l'Assemblée nationale du Québec compte parmi ses membres plus d'une femme et vous féliciter d'avoir confié à l'une d'entre elles la présidence de vos travaux.

Je souhaite que cette nouvelle tendance puisse s'accentuer dans l'avenir afin que votre Assemblée soit encore plus représentative de l'ensemble des Québécois et des Québécoises.

Mesdames et messieurs de l'Assemblée nationale, puissent vos délibérations être éclairées pour le plus grand bien du Québec et de ceux qui l'habitent.